

La métamorphose de l'Archéoforum de Liège

Ces derniers mois, l'Institut du Patrimoine wallon a entamé plusieurs chantiers sur des monuments ou dans des sites classés appartenant à la Région. Ainsi, en Hainaut : à Soignies, sur le site de l'ancienne carrière de Wincqz, le démontage de la toiture des bureaux fin 2012, en attendant le début du chantier complet de restauration programmé pour 2014 ; à La Louvière, en octobre, le vaste chantier de construction du futur Centre de la Céramique autour des anciens fours-bouteilles de Boch et, en avril 2013, celui de la restauration des portes-guillotines de Bois-du-Luc ; à Thuin, la réparation de la toiture du réfectoire du maigre de l'abbaye d'Aulne, durant l'automne.

En Brabant wallon, c'est sur le site de Villers-la-Ville qu'a démarré le 21 mars 2013 un chantier de plusieurs millions d'euros (cofinancé par l'Europe comme celui de Boch à La Louvière) constituant la phase majeure des travaux d'aménagement pour le développement touristique des lieux. En province de Liège, depuis la mi-mars, c'est la consolidation des vestiges de la crypte de l'ancienne église abbatiale qui a été entamée à Stavelot, peu après l'achèvement du chantier de la zone de parking sur le site de l'Harmonie à Verviers.

Enfin à Liège même, le 26 mars dernier, l'IPW a achevé la métamorphose de l'Archéoforum, conçue et réalisée en interne sous la direction de Jean-Jacques Messiaen, et c'est sur celle-ci que *La Lettre* souhaite insister aujourd'hui. Cela fera dix ans en novembre que l'Archéoforum valorise sous la place Saint-Lambert les vestiges de 9.000 ans d'histoire, attirant chaque année plus de 15.000 visiteurs, qui y découvrent seuls ou avec un guide les traces des occupations préhistoriques, les bases d'une imposante villa gallo-romaine et les fondations des différentes églises et cathédrales dédiées à Notre Dame et saint Lambert. Pour qui s'intéresse à Liège et à son histoire, l'Archéoforum constitue une étape indispensable pour appréhender le passé de la cité.

En confiant une première mise en scène au Québécois Yves Durand, l'Archéoforum avait joué, dès son inauguration le 22 novembre 2003, la carte des technologies de pointe au service de la vulgarisation scientifique. Un choix qu'il convenait de poursuivre en l'adaptant aux récents progrès

muséographiques notamment en matière d'interactivité avec la réalisation de tablettes numériques. Pour les responsables et animateurs du site, cette modernisation ne pouvait cependant être de pure forme. Elle impliquait une reconsidération de la mise en scène originelle sur base des nouvelles conceptions muséales et de l'évolution des pratiques en matière de médiation et de pédagogie. La nouvelle approche, nourrie à la fois de l'expérience acquise mais aussi d'enquêtes menées auprès des différents publics individuel, familial et scolaire, a dicté des choix visant prioritairement à une meilleure compréhension des lieux et des vestiges préservés, le tout désormais mieux remplacé dans son cadre spatio-temporel.

L'augmentation croissante du nombre de visites individuelles par rapport aux visites guidées, privilégiées tout un temps, impliquait une mise à disposition du visiteur d'un maximum d'informations facilement accessibles. Dans le même esprit, l'accent a été mis sur une contextualisation plus nourrie des propos, une option qui s'est traduite par la réalisation d'une ligne du temps basée sur l'évolution du paysage liégeois. Elle intègre aussi une rapide évocation de la Principauté de Liège. L'ensemble de ces choix s'accompagne d'une rénovation complète de l'éclairage et la réalisation d'une série de nouvelles vitrines destinées à recevoir de nombreuses pièces jamais présentées. Celles-ci proviennent en majorité des collections et réserves du Grand Curtius, du Service provincial de l'Archéologie de la Région wallonne et du Trésor de la cathédrale, ce dernier étant appelé à devenir d'ici peu un véritable partenaire structurel de l'Archéoforum.

Le nouveau parcours facilite grandement la lisibilité d'un discours accessible à tous. Son indispensable complément réside dans un iPad qui délivre textes, commentaires, photos, films, plans, reconstitutions en 3D et jeux, dans un graphisme original dû à Emmanuel Van Der Sloot. Mis à la disposition de tous les visiteurs individuels, sans aucun supplément de prix, l'iPad propose avec souplesse, simplicité et convivialité un ensemble documentaire exceptionnel, comme celui disponible à Chimay depuis fin mars aussi (voir page 9). Il aborde des questions aussi diverses que celles des techniques de fouilles, des mesures de conservation, de la vie quotidienne dans

une villa gallo-romaine ou de la construction des cathédrales. Chaque sujet se suffit à lui-même, laissant l'utilisateur libre de ses choix.

Aux jeunes visiteurs, l'iPad propose, sous la forme d'un parcours familial, une dizaine de haltes ponctuelles de rencontres insolites agrémentées de jeux et de manipulations. Le tout revêt la forme d'une enquête ludique. Privilégiant la flexibilité, le passage du parcours individuel au parcours familial est possible à tout instant.

La volonté de modernisation de l'Archéoforum s'est aussi traduite par une rénovation de son espace d'expositions, la salle Paul Lohest, dont l'équipement a été revu de fond en comble. Accentuant sa polyvalence, ce lieu dispose désormais de cimaises, d'un éclairage adapté et modulable, d'une série de vitrines, d'une scène amovible et d'une sonorisation de qualité. Cet espace destiné à accueillir tant les productions de l'Archéoforum que des événements faisant l'objet de partenariats peut aussi être loué.



Depuis son lancement fin mars, l'iPad de l'Archéoforum est plébiscité par les visiteurs © IPW

De la visite individuelle libre avec une tablette interactive iPad quadrilingue à la visite guidée en groupe, en passant par toute une série d'activités développées en fonction des différents publics, l'Archéoforum est plus que jamais encore un instrument de connaissance à la portée de tous. L'ensemble de cette offre, actualisée régulièrement, est consultable sur www.archeoforumdeliege.be.

Télétourisme et l'IPW : 10 ans déjà

Dix ans de collaboration, cela se fête ! Ce fut le cas le samedi 23 mars dernier au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » et sous la neige, s'il vous plaît ! Pour l'occasion, la manifestation rassemblait non seulement les équipes de Télétourisme et de l'IPW, mais aussi celles et ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué à cette réussite. Grâce à un concours, une série de téléspectateurs étaient invités à participer à l'événement.

L'Institut du Patrimoine avait trois années d'existence à peine lorsque, sur le conseil de Jacques Bredael, alors membre de son Comité de patronage, il prit l'initiative d'entamer des négociations avec la RTBF pour la création d'un partenariat avec Télétourisme. Mis à l'antenne en 1981, le magazine télévisé avait déjà acquis ses lettres de noblesse en s'investissant largement, à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin soutenue par la Loterie Nationale, dans la sensibilisation du grand public à l'importance du patrimoine architectural. En mars 2003, près de deux ans avant de se voir confier fin 2004 la promotion et la sensibilisation au patrimoine, le

partenariat entre l'IPW et Télétourisme débutait à l'antenne. Durant les deux premières années, la majorité des reportages a été consacrée aux missions immobilières de l'IPW mais, dès 2005, les nouvelles responsabilités de l'Institut ont été illustrées, par le canal de Télétourisme, dans de nombreux reportages télévisés illustrant les matières de sensibilisation, parmi lesquelles les populaires Journées du Patrimoine, les multiples actions impliquant la jeunesse et les publications de l'IPW, toujours plus nombreuses.

Chaque année, une quarantaine de sujets ont été traités par les équipes de Guy Lemaire, suite à des réunions préparatoires et à des contacts avec les responsables des dossiers à l'Institut du Patrimoine, au Département du Patrimoine ou au sein des mondes associatif et du tourisme. Plus de quatre cents reportages ont ainsi été réalisés, mettant à l'honneur toutes les typologies patrimoniales régionales, sans oublier l'ouverture vers l'international qu'autorisaient les actions du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu ».

Dans une ambiance simple et très conviviale, plus de deux cents personnes ont partagé quelques heures de plaisir en dégustant un cocktail dînatoire de qualité réalisé par Épicuris asbl sur fond de musique jazzy et en participant à des visites guidées de l'ancienne abbaye cistercienne par des historiennes de l'art et une archéologue. Au préalable, l'Administrateur général de l'IPW et Guy Lemaire avaient retracé brièvement l'histoire de ce partenariat, Freddy Joris résumant les raisons de son succès : variété des sujets, sérieux des réalisations dans une vulgarisation de bon aloi, fidélité

des téléspectateurs et relations amicales entre les équipes. Et de souhaiter « que cette belle aventure se poursuive pour le plus grand bien de la sensibilisation de tous à notre patrimoine commun, dans un partenariat exemplaire entre deux services publics ». Une tombola permit aussi à vingt-cinq personnes de repartir avec des ouvrages de l'IPW, des *Guides* édités par Télétourisme ou des paniers gourmands. Toutes les personnes présentes reçurent une plaquette rédigée par la Cellule Communication de l'IPW résumant ces dix ans de collaboration.

Enfin, ces quelques heures furent aussi mises à profit par Télétourisme pour tourner les plateaux de l'émission spéciale « Dix ans » programmée le samedi 30 mars sur La Une, ainsi qu'une séquence sur une fête décidément fort réussie.



Photo G. Focant © SPW



Photo G. Focant © SPW

Vous pouvez revoir l'émission grâce au lien suivant : www.rtbf.be/video/detail_teletourisme-hebdo?id=1811503.

Week-ends Wallonie Bienvenue 2013

Organisés depuis 2005 avec une participation toujours plus importante tant au niveau des programmes d'activités que de la fréquentation, les Week-ends Wallonie Bienvenue ont pour ambition de faire (re)découvrir aux citoyens les trésors cachés de Wallonie. À la base, une programmation dynamique comprenant un minimum de 40 lieux par commune durant le week-end, des horaires les plus réguliers possible, la gratuité des activités, une présentation

active de celles-ci par les « Ambassadeurs » (organisateur), une section dédiée aux restaurants et aux hébergements dont l'offre est particulière et, en 2013, un jeu concours axé sur le « petit patrimoine populaire wallon (PPPW) » doté notamment de lots de livres sur le patrimoine offerts par l'IPW.

À la demande de son Ministre de tutelle, l'Institut du Patrimoine wallon a été invité

à devenir partenaire de l'opération afin de diversifier l'offre patrimoniale dans les communes concernées. La Cellule Communication de l'IPW a été chargée de cette collaboration.

Coordonnée par Windbag Communication, l'opération 2013 a débuté en mars et s'achèvera en octobre avec le *timing* suivant :

16 et 17 mars	Ellezelles	Soignies	Sambreville	Ans	Durbuy
20 et 21 avril	Gerpennes	Anhée	Fléron	Theux	Houyet
25 et 26 mai	Châtelet	Ohey	Bassenge	Stavelot	Vaux-sur-Sûre
22 et 23 juin	Comines-Warneton	Hastière	Awans	Limbourg	Sainte-Ode / Bertogne / Tenneville
28 et 29 septembre	Merbes-le-Château	Antoing	Gesves	Chaufontaine	Somme-Leuze
19 et 20 octobre	La Louvière	Quiévrain / Honnelles / Hensies	Perwez	Verviers	Gouvy

Pour plus d'informations sur les activités développées lors de ces week-ends et soutenues par de nombreux médias (VivaCité, Télé Moustique et Sud Presse), consultez le site internet www.walloniebienvenue.be.

Mélin (Jodoigne) : bientôt une salle polyvalente dans l'annexe de la cure

Au cœur de Mélin, un des « Plus beaux villages de Wallonie », se dresse un bel ensemble architectural du XVIII^e siècle en briques et pierre de Gobertange composé de la cure et de son annexe, le tout enclos dans un mur d'enceinte. L'ensemble est classé comme monument par arrêté du 18 juillet 1991.

La cure a été rénovée il y a quelques années et est habitée par le curé du village mais la dépendance est à l'abandon depuis de nombreuses années et se dégrade lentement. Il n'en subsiste que les pans de mur dont l'équilibre est précaire, la charpente est complètement effondrée. La façade sud est soutenue par quelques échafaudages en bois et présente des dégradations importantes dans la partie supérieure de sa maçonnerie. La façade nord est également très affectée par l'absence de toiture. Des fissures transversales parcourent le mur et les joints de la maçonnerie, par endroits inexistantes, sont imprégnés d'eau.

Dès avant l'inscription sur la liste de l'IPW, une réaffectation en salle de réunion polyvalente était envisagée par la Fabrique d'église afin de répondre aux besoins des diverses associations du village. L'IPW a pu ainsi épauler la Fabrique d'église et la Ville de Jodoigne dans les différentes démarches administratives qui furent vraiment le parcours du combattant.

Dès 2001, une procédure de certificat de patrimoine avait été entamée et un premier

certificat avait été délivré le 1^{er} juin 2004 puis un permis d'urbanisme le 1^{er} février 2005. Cependant, des irrégularités dans la procédure de marchés publics avaient empêché l'attribution du marché. Seules les clauses administratives étaient incriminées et le marché aurait pu être relancé assez vite. Malheureusement, cela n'a pu être le cas puisque l'architecte venait d'être pensionné et ne pouvait donc plus assurer cette mission. Fin 2008, un nouvel auteur de projet a été désigné mais, entretemps, le permis d'urbanisme était arrivé à échéance et les procédures de certificat de patrimoine et de permis ont dû être toutes deux recommencées. Un nouveau certificat de patrimoine a été délivré le 24 juin 2010 et le permis le 23 décembre 2010. La Fabrique a ensuite lancé la procédure de marchés publics qui elle aussi a rencontré des problèmes : un premier marché lancé en appel d'offres général n'a reçu aucune offre et a dû être relancé. Finalement, le dossier complet pour l'attribution du marché a été déposé en mai 2012 à la DGO4 où il a suivi son cours : analyse par l'architecte, visa de l'Inspection des Finances, transmis au Cabinet pour signature de l'arrêté de subvention... En parallèle, le dossier a été soumis en vue de l'exercice de la tutelle générale du Gouvernement provincial à l'Archevêché de Malines-Bruxelles.

Le Ministre du Patrimoine devrait signer courant de cette année 2013 l'arrêté de subvention et le Ministre des Cultes devra ensuite se prononcer sur les travaux avant que le marché soit notifié et que les travaux

puissent commencer. Ceux-ci sont estimés à 350.000 € dont les parties relatives aux éléments classés (façades et toitures) pourront être subsidiées à concurrence de 60 % par le Département du Patrimoine.

La Fabrique a donc l'espoir de voir enfin se concrétiser ce projet en 2013 !



La cure... © A. Dardenne



... et son annexe © A. Dardenne

Classements et subsides récents

Témoin unique de l'activité brassicole artisanale wallonne, la brasserie de la Thiérache à Momignies vient d'être classée comme monument. L'intérêt de cette dernière, créée en 1825, est d'avoir conservé la totalité de son équipement des XIX^e et XX^e siècles.

À ce classement s'ajoute, à Arlon, celui de la tour Jupiter et de sa courtine, vestiges de l'enceinte romaine de la fin du III^e ou du début du IV^e siècle de notre ère (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 29, p. 20).

La Cité de l'Enfance à Marcinelle vient également d'être classée comme monument, pour le portail et le pavillon d'entrée, et comme ensemble architectural pour la totalité des pavillons construits dans les première et seconde phases, la pouponnière « Le Berceau », le tracé et les cheminements du parc. Ce classement est accompagné d'une mesure de protection. Œuvre des architectes Marcel Leborgne, Raymond Van Hove, Victor Bourgeois et de l'architecte paysagiste Joseph Lemingneau, cet orphelinat construit en 1939 sur le modèle d'une cité-jardin, est un exemple

exceptionnel d'architecture pavillonnaire à vocation sociale dont la cohérence a été maintenue au fil du temps et de ses affectations.

Autre classement à mentionner, celui de l'église Sainte-Julienne et de la place Général Jacques à Verviers. Classée comme monument, cette église du début du XX^e siècle constitue un exemple éminent du style néogothique, style qui caractérise également le décor intérieur dont la richesse et l'homogénéité justifient pleinement cette mesure. Outre le monument, c'est également son écrin qui est protégé et reconnu comme témoin d'une réflexion urbanistique globale puisque les édifices des alentours immédiats et ceux de la place Général Jacques sont désormais classés comme ensemble architectural.

Une subvention d'un peu plus de 310.000 € vient d'être octroyée pour la restauration du clocher et de la tour de l'église Saint-Martin de Thisnes à Hannut, classée comme monument depuis 1933. Les travaux comprendront le nettoyage des maçonneries, la réparation de pierres, le rejointoyage, la restauration des

menuiseries et des planchers du clocher, le contrôle et la restauration de la charpente et du coq, le remplacement de la couverture d'ardoises et enfin, l'installation d'un paratonnerre ainsi que d'un dispositif anti-pigeons. Outre ces éléments seront également prévus des travaux de drainage et d'évacuation.

L'église Saint-Pierre de Saive à Blegny, classée comme monument depuis 1984, bénéficiera également d'une subvention de près de 280.000 € pour sa restauration intérieure. Cette subvention fait suite à deux autres, l'une de près de 37.000 € accordée en 1998 pour réaliser les premiers travaux de restauration de l'extérieur de l'édifice (toitures et façades notamment) et l'autre de près de 259.000 € qui avait permis, en 2004 et 2005, d'effectuer les travaux nécessaires pour pallier les problèmes de stabilité de la nef et finaliser la restauration du gros-œuvre fermé (maçonneries, charpente et couverture de la nef et de la tour). Ce nouveau subside permettra, non pas de restituer les décors des XIX^e et XX^e siècles – une opération impossible à réaliser –, mais d'effectuer une remise en peinture dans l'esprit des XVII^e et XVIII^e siècles, privilégiant une teinte blanche pour les fonds et une autre plus soutenue pour les décors et reliefs moulurés. La charpente secondaire du plafond voûté de la nef et du chœur sera également restaurée et consolidée par ce biais, de même que les enduits et décors des plafonds qui seront entièrement reconstruits.

Classements et subsides récents (suite)

Une subvention complémentaire de près de 38.700 € vient d'être octroyée pour la restauration globale du château Nagelmakers à Angleur. Cette subvention complémentaire à celle de 1.065.000 € initialement prévue intervient dans le cadre de la restauration et réaffectation du corps de logis du château en bureaux

et des dépendances en logements sociaux lancée en 2007 et couvre des quantités complémentaires de matériaux nécessaires pour le remplacement des pierres, les réparations du mortier et le traitement contre l'humidité, imprévisibles lors des études préalables.

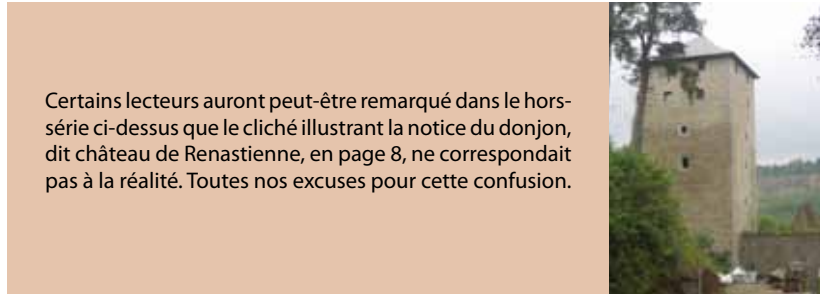
Un premier numéro hors-série pour *La Lettre du Patrimoine*

Les lecteurs de *La Lettre du Patrimoine* auront reçu, il y a peu, un premier numéro hors-série de celle-ci. Ce numéro spécial, édité en étroite collaboration avec la Direction de la restauration du patrimoine, qui signe l'ensemble du manuscrit, reprenait, dans le détail, les chantiers de restauration, de maintenance ou les interventions sur le petit patrimoine populaire wallon achevés ou en cours en 2012. Outre sa vocation d'information la plus large possible sur ces problématiques, cette initiative permet en outre d'en rappeler une autre, initiée en janvier dernier par le Ministre wallon du Patrimoine, qui invitait alors les collègues communaux de Wallonie à faire usage du crédit annuel alloué à la restauration des nombreux éléments qui constituent le **petit patrimoine populaire wallon**.

Ce précédent ouvre la voie à l'édition, en préparation, d'un second numéro spécial, destiné à compléter ce 30^e numéro de *La Lettre du Patrimoine* sous la forme de tables reprenant l'ensemble des articles publiés depuis la première parution du trimestriel en 2006. Les lecteurs de *La Lettre du Patrimoine*



pourront ainsi (re)parcourir les articles parus à ce jour en fonction des thématiques qui les intéressent plus spécifiquement et compléter plus facilement leur collection grâce à l'ensemble des trente numéros disponibles en format pdf sur www.idpw.be.



Certains lecteurs auront peut-être remarqué dans le hors-série ci-dessus que le cliché illustrant la notice du donjon, dit château de Renastienne, en page 8, ne correspondait pas à la réalité. Toutes nos excuses pour cette confusion.

Classer ou restaurer un monument : qui fait quoi ?

Selon qu'un monument classé est ou non inscrit sur la liste des biens menacés épaulés par l'IPW (qui porte sur 5 à 6 % environ des monuments), son propriétaire s'adressera prioritairement soit au Département du Patrimoine, soit à l'Institut du Patrimoine wallon – excepté pour un conseil préventif en matière de réaffectation pour lequel l'IPW peut toujours intervenir dans la mesure de ses moyens.

Dans tous les cas, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles sera associée aux procédures et rendra des avis non

contraignants (comme sur les classements à opérer) sur les travaux de restauration à effectuer.

Dans tous les cas également, c'est le Ministre du Patrimoine et lui seul qui décide des taux de subventions pour les travaux de restauration ainsi que, dans la limite des crédits et de l'arrivée des dossiers, de l'affectation des moyens budgétaires. Lui seul décide aussi d'entamer ou non le classement (ou le déclassement) d'un bien, et de classer ou non ce bien sur base des avis recueillis dont celui, parmi d'autres, de la Commission.

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Stéphanie Bonato

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie IPM printing
Rue Nestor Martin
1083 Ganshore
+32 (0)2 / 218 68 00

S'abonner ?

La Lettre du Patrimoine est intégralement téléchargeable sur le site www.idpw.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@idpw.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@idpw.be

Ce numéro a été tiré à 13.500 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 2 mai 2013.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.